

15.00 crédits		Q1 et Q2
---------------	--	----------

Langue d'enseignement	Français																
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe																
Préalables	Selon le RGEE (Art. 43), l'étudiant-e qui n'a pas acquis son grade de premier cycle ne peut inscrire à son programme annuel les unités d'enseignement du deuxième cycle qui correspondent à son mémoire ou travail de fin d'études sauf pour les grades de master en soixante crédits.																
Thèmes abordés	Selon le RGEE (Annexe 5), le travail de fin d'études, qui consiste dans la rédaction d'un document écrit, doit montrer l'aptitude de son auteur-riche à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Il permet de mettre notamment en évidence l'autonomie, le sens critique, les qualités personnelles et les compétences professionnelles de l'étudiant-e.																
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une démarche scientifique (conception) rigoureuse au travers soit de la mise en œuvre d'une recherche soit d'une analyse et d'une présentation d'un cas clinique en Evidence-Based Dentistry (EBD).</li> <li>• Intégrer une logique de recul critique lors des différentes étapes du projet et être capable de critiquer (d'argumenter) et justifier la sélection des outils utilisés (dont l'IA) et des choix méthodologiques réalisés pour développer la démarche scientifique.</li> <li>• Concevoir un projet en autonomie et de manière proactive</li> <li>• Présenter et défendre son projet avec la rigueur requise par la discipline et dans un langage correct, en s'adaptant au public visé</li> </ul> <p>Par ailleurs, eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme du master en sciences dentaires, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un esprit scientifique ;</li> <li>• Pratiquer la démarche diagnostique bucco-dentaire ;</li> <li>• Planifier le traitement bucco-dentaire ;</li> <li>• Agir en professionnel social et responsable ;</li> <li>• Apprendre et s'améliorer tout au long de sa vie.</li> </ul>																
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Deux grilles critériées sont proposées correspondant à l'évaluation du travail écrit et à la défense orale. Pour les étudiant-e-s réalisant un mémoire recherche et pour les étudiant-e-s impliqués dans le projet pilote, trois grilles sont proposées correspondant aux trois volets du mémoire : travail de l'année, manuscrit et défense orale.</p> <p>Ces grilles sont construites sur la base d'une liste de critères reliés aux AA visés et sont accessibles à tous sur le site Moodle dédié.</p> <p>Le travail écrit est examiné par un-e lecteur-riche (hors promoteur-riche, référent-e) désigné-e par un comité. Le travail fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.</p> <p>Le jury est également amené à examiner les connaissances générales acquises par l'étudiant-e au cours de l'ensemble de sa formation en sciences dentaires.</p> <p>La pondération varie selon le type de mémoire et son implication dans le projet pilote :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Travail de l'année</th> <th>Manuscrit</th> <th>Présentation orale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mémoire recherche</td> <td>40 %</td> <td>20 %</td> <td>40 %</td> </tr> <tr> <td>Mémoire casuistique</td> <td></td> <td>30 %</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>Casuistique pr. pilote</td> <td>40 %</td> <td>20 %</td> <td>40 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il est demandé aux étudiant-e-s d'inclure dans leur travail la note suivante : "Les auteurs de ce travail déclarent sur l'honneur qu'il s'agit du résultat d'un travail original et personnel. En particulier, toute utilisation, quelle qu'en soit l'ampleur, le cas échéant par le biais d'une traduction ou d'un logiciel de traitement d'information, des idées ou énonciations d'un tiers, est clairement identifiée et référencée comme telle."</p>		Travail de l'année	Manuscrit	Présentation orale	Mémoire recherche	40 %	20 %	40 %	Mémoire casuistique		30 %	70 %	Casuistique pr. pilote	40 %	20 %	40 %
	Travail de l'année	Manuscrit	Présentation orale														
Mémoire recherche	40 %	20 %	40 %														
Mémoire casuistique		30 %	70 %														
Casuistique pr. pilote	40 %	20 %	40 %														

Méthodes d'enseignement	<p>Des ateliers thématiques sont organisés tout au long des années de Master pour aider les étudiant-e-s dans les différentes étapes clés de la réalisation d'un mémoire.</p> <p>Pour un mémoire en recherche, l'étudiant-e travaille en étroite collaboration avec son/sa promoteur-riche selon des modalités qu'ils/elles établissent entre eux pour la bonne avancée du projet.</p> <p>Pour un mémoire casuistique, l'étudiant-e doit sélectionner un cas clinique à faire valider par un-e enseignant-e. En toute autonomie, l'étudiant est ensuite responsable de la progression de son travail.</p> <p>Pour l'année 2025-2026, un projet pilote sera mis en place pour le mémoire de type casuistique. Il consistera uniquement à des modalités différentes d'accompagnement des étudiant-e-s sélectionné-e-s, le contenu et les objectifs restent identiques pour tou-te-s les étudiant-e-s.</p> <p>Tou-te-s les étudiant-e-s inscrit-e-s à l'UE seront invité-e-s à une séance d'informations présentant ce projet pilote en octobre 2025. Les étudiant-e-s souhaitant réaliser un mémoire casuistique dans les thématiques qui concernent les enseignant-es promoteur-riche-s volontaires, pourront faire part de leur souhait d'intégrer le projet pilote. Si un nombre trop élevé d'étudiant-e-s se manifestent, un tirage au sort sera effectué.</p>
Contenu	<p>Cette unite# d'enseignement consiste a# concevoir, présenter et défendre un projet relatif soit à une analyse d'une situation clinique multidisciplinaire soit à une question de recherche, validées par un-e enseignant-e.</p> <p>Il est à noter que l'utilisation éthique responsable et critique des IA est autorisée dans le cadre de ce projet selon des critères décrits dans le règlement à cette UE.</p>
Ressources en ligne	<p>Le règlement et les consignes, les dates importantes, les grilles d'évaluation, les modèles et d'autres informations sur les travaux de fin d'études sont disponibles sur le site Moodle dédié.</p>
Faculté ou entité en charge:	MDEN

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	15		